

# INFORMATION EXTRA-FINANCIÈRE

---

Annexes – Risques émergents

*Juin 2023*

## Risques émergents

Pour servir les besoins de financement et d'investissement de nos clients et maintenir la relation de confiance que nous entretenons avec les superviseurs et les régulateurs, nous identifions et mesurons l'impact des risques sur notre solidité financière.

Attentifs à l'émergence de nouveaux facteurs de risques, nous adaptons en permanence les moyens mis en œuvre pour limiter leur impact sur notre activité et celle de nos clients.

RISQUE	DESCRIPTION	IMPACT SUR SOCIETE GENERALE	MOYENS MIS EN ŒUVRE
<p><b>Risques macro-économiques et géopolitiques</b> (voir également le facteur de risque 4.1.1.1 de l'<a href="#">URD 2023</a>)</p>	<p>Les marchés financiers et l'économie dans son ensemble restent fortement affectés par des risques géopolitiques qui s'intensifient. La guerre en Ukraine qui a débuté en février 2022 se prolonge et continue de provoquer des tensions élevées entre la Russie et les pays occidentaux, avec des impacts potentiels significatifs sur la croissance mondiale et sur le prix de l'énergie.</p> <p>Après une longue période de taux d'intérêt bas, l'environnement inflationniste actuel a conduit les banques centrales à procéder à des remontées des taux. Ces effets ont un impact sur l'activité de crédit et sur toutes les activités bancaires dans leur ensemble.</p> <p>Les marchés financiers restent ainsi affectés par de fortes incertitudes (risques géopolitiques, inflation, remontée des taux d'intérêt, risques sanitaires, tensions commerciales, accroissement des dettes souveraines et privées, etc.) susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité économique et la demande de crédit, et donc sur l'activité du Groupe.</p>	<p>Ces risques, qui peuvent intervenir de manière brutale et dont les effets peuvent ne pas être totalement anticipés et couverts, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière du Groupe. Compte tenu de sa diversification géographique, tout changement significatif du contexte politique, macro-économique ou financier pourrait peser sur la situation financière du Groupe.</p>	<p>Le Groupe suit de manière régulière, via son département d'Études économiques et sectorielles, les évolutions de son environnement macro-économique et géopolitique et revoit, si nécessaire, ses orientations stratégiques pour prendre en compte ces évolutions.</p>
<p><b>Risques environnementaux</b> (voir également les sections 4.13 « <a href="#">Risques ESG</a> » et 5.2 « <a href="#">Être une banque responsable</a> » de l'<a href="#">URD 2023</a> et le chapitre 14 « <a href="#">Risques ESG</a> » du <a href="#">Pilier 3 du Groupe</a>)</p>	<p>Les risques d'origine ESG sont vus comme des facteurs aggravants des catégories traditionnelles de risque (risque de crédit et de contrepartie, risque de marché et structurels, risques opérationnels, risque de réputation, risques de conformité, risques de liquidité et de financement, risques liés aux activités d'assurance) et sont susceptibles d'impacter les activités, les résultats et la situation financière du Groupe à court, moyen et long terme.</p> <p>On distingue au sein des risques environnementaux (et notamment climatiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>risques physiques : ce risque fait référence à l'impact financier d'une dégradation de l'environnement, et notamment d'un changement climatique, y compris des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et des changements graduels du climat;</li> </ul>	<p>Concernant les risques climatiques, le Groupe pourrait notamment être exposé au titre de risque de crédit, au travers du risque de transition sur un périmètre de secteurs sensibles soumis à des réglementations plus sévères ou à plus de ruptures technologiques et au travers du risque physique portant sur son portefeuille de crédit. Il pourrait être impacté par un risque réputationnel (dans le cas où le Groupe ne respecterait pas ses engagements en faveur de la transition ou si ces engagements étaient considérés comme insuffisants par ses parties prenantes). Le Groupe pourrait également être impacté par d'autres risques tels que le risque de non-conformité ou le risque de business et stratégie.</p> <p>Concernant les autres risques environnementaux (et notamment lié à la perte de biodiversité), le Groupe pourrait notamment être exposé au risque de crédit sur une partie de son portefeuille.</p>	<p>Concernant le risque climatique physique de ses contreparties, le Groupe souscrit des contrats de réassurance afin de limiter l'exposition résiduelle aux pertes extrêmes.</p> <p>L'impact du risque de transition sur l'activité crédit est géré, d'une part, par l'application des principes et des politiques E&amp;S (qui limite également le risque réputationnel d'origine environnementale) et, d'autre part, par la mise en place d'une politique de crédit sur les secteurs les plus sensibles, qui repose sur le calcul d'un indicateur de vulnérabilité climat portant sur les clients. Le Groupe prend également des engagements volontaires concernant l'alignement de ses activités.</p> <p>Le Groupe continue par ailleurs à renforcer son dispositif de gestion de risques, via par exemple le développement d'outils dédiés ou la mise en place de formations. La Direction des Risques a également clarifié et renforcé son rôle sur le contrôle (seconde ligne)</p>

RISQUE	DESCRIPTION	IMPACT SUR SOCIETE GENERALE	MOYENS MIS EN ŒUVRE
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ risques de transition : ce risque fait référence à la perte financière d'une institution qui peut résulter, directement ou indirectement, du processus d'ajustement vers une économie décarbonée et plus durable sur le plan environnemental;</li> </ul> <p>Au-delà des facteurs environnementaux climatique, les risques liés à la dégradation de l'environnement (tels que le risque lié à la perte de biodiversité) constituent également des facteurs aggravants des risques du Groupe.</p>		<p>de défense) des risques d'origine environnementale et sociale pour les expositions de crédit, dans un contexte réglementaire de plus en plus actif.</p> <p>Le Groupe a ainsi renforcé le contenu du Document d'Enregistrement Universel (URD) en termes de risques ESG et répondu aux nouvelles exigences CRR2 (telles que définies par l'EBA) dans le document Pilier 3.</p> <p>Concernant son risque physique climatique propre, le Groupe utilise son cadre de gestion des risques opérationnels pour évaluer les risques physiques pesant sur ses actifs et ses activités.</p>